



C'est la rentrée des classes à l'école de Bunzac (page 2)

Automne 2008

"Droit d'accueil" ou obligation ?

Une fois n'est pas coutume, mais je ne résiste pas à l'envie, à l'occasion de ce numéro d'automne de "Bunzac infos", d'écrire un petit billet d'humeur, de mauvaise humeur !

Je fais bien sûr allusion à la loi, votée très rapidement cet été, imposant aux communes de mettre en place un service minimum d'accueil des enfants en cas de grève d'au moins 25% des enseignants de leur école.

Si je comprends très bien les difficultés que peuvent rencontrer certains parents lors des journées de grève des enseignants, je n'admets pas, comme une grande majorité de mes collègues maires ruraux, que l'Etat se dégage de ses responsabilités sur les communes, qui n'ont certainement pas vocation à intervenir dans un conflit entre l'Etat et ses fonctionnaires et à assurer la continuité de ce service public.

Outre ce problème de fond la loi reste muette sur la qualification des personnels réquisitionnés et leur nombre par rapport au nombre d'enfants à encadrer, contrairement à la réglementation des activités périscolaires et de centre de loisirs. En cas de problème, la commune pourrait ainsi être exposée à des recours que la loi ne semble pas avoir prévus.

Pour terminer sur une note optimiste concernant notre école, que le conseil municipal continuera toujours à soutenir, je voulais souligner la bonne santé de notre RPI avec Pranzac et de notre accord avec Chazelles pour la maternelle. Il y a bien longtemps que l'école de Bunzac n'avait accueilli 43 élèves ...

Xavier CHAYGNEAUD-DUPUY

L'école

Les actus

Le Conseil Municipal

La vie associative

*Feuilleton : La Communauté de Communes
Bandiat - Tardoire*

La Stabulation des "Denis"

Depuis la route qui va de Bunzac à Rancogne vous avez certainement remarqué cet imposant bâtiment vert qui se situe au niveau des "Denis".

Savez-vous ce qu'il cache ?

Pour revenir à l'origine, c'est en mars 2007 que Stéphane Jolly et Françoise Gadon ont créé la GAEC d'exploitation laitière "des Charmilles". Sa passion pour les vaches et la nécessité de remettre aux normes son exploitation a conduit Françoise à s'associer à Stéphane dans ce projet d'élevage de vaches laitières aux Denis.

Aujourd'hui, le troupeau compte 300 têtes dont principalement 60 vaches limousines et 120 vaches laitières.

(suite page 2)



Un p'tit tour de manège ...

**B
U
N
Z
A
C**

i
n
f
o
s



L'école et le R.P.I.

Une rentrée studieuse

Cette année, l'école de Bunzac accueille 43 élèves du R.P.I. Virginie Raynaud, directrice, a en charge les 12 élèves de CM1 et les 11 élèves de CM2, et Isabelle Giraud, remplaçante de Céline Brunet jusqu'à Toussaint, les 20 élèves de CE2.

A Pranzac, les effectifs sont de 14 élèves en maternelle section de grands, 14 en CP et 9 en CE1. L'école maternelle de Chazelles accueille quant-à elle 11 petits de Bunzac.

On retiendra de cette rentrée 2008 un changement important au niveau du rythme scolaire : uniformité de l'organisation de la semaine, avec la suppression de l'école les mercredis et samedis matins pour les primaires. Le

temps récupéré sur ces matinées "supprimées" sera consacré à l'aide aux enfants en difficulté en français et en mathématiques. Pour l'école de Bunzac, ces heures seront réparties entre les deux enseignantes sur deux jours par semaine, après la classe.

Au niveau des programmes, l'Education Nationale a souhaité un recentrage sur le français, entraînant de l'avis de l'équipe éducative une diminution horaire dans les matières telles que l'Histoire, la Géographie ou les Sciences.

Les projets

Les projets foisonnent pour cette année 2008-2009, avec au niveau sportif du cross dans le parc du

château de La Rochefoucauld, de l'athlétisme et du hand-ball à Montbron et du rugby au stade de La Rochefoucauld.

Un programme de sensibilisation sur le tri des déchets sera élaboré, avec visite d'une déchetterie en association avec la mairie de Bunzac.

Sont également prévus une course d'orientation en forêt de la Braconne, ainsi que la plantation d'une haie dans la commune. Des chants seront étudiés pour les fêtes de Noël, et la fin d'année sera marquée par un spectacle mettant en scène le conte écrit par les élèves l'année dernière.

Céline Brunet, l'institutrice des CE2 CM1, est maman depuis le 31 juillet d'un petit Hugo.

Actus

La poste de Pranzac

L'avenir de la poste de Pranzac est incertain, et trois possibilités se présentent : le maintien du bureau, une agence postale communale, un relais poste commerçant. Dans ces deux derniers cas, les opérations réalisables seront restreintes. La municipalité de Pranzac ne ménage pas ses efforts pour conserver le bureau actuel.

Pour ceux qui sont attachés à un service public de proximité, utilisez de préférence la poste de Pranzac, pour renforcer les statistiques de fréquentation de ce bureau.

Travaux au pont du moulin de Montgoumard

Vous avez remarqué ces derniers temps une activité près du moulin. Le Conseil Général effectuait des travaux de renforcement du pont.



Coiffure à domicile

Delphine Varlet, de la Petite Garde, propose ses services de coiffure mixte à domicile. 06 20 67 63 12.

Jours de chasse

La chasse est ouverte jusqu'au 28 février 2009, les jeudis et dimanches sur la commune de Bunzac.

En outre, des battues sont organisées en dehors de ces jours.

Pratique

"Chauffe qui peut"

A chaque hiver, on constate que chauffer sa maison devient de plus en plus onéreux. Le remplacement ou l'installation d'un mode de chauffage plus performant et plus écologique reste néanmoins élevé.

Cependant certaines aides peuvent vous être accordées :

- OPAH :

Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat. Une aide peut être accordée aux propriétaires occupants ou aux bailleurs, sous

condition de ressources. Ce dispositif est maintenu jusqu'en mai 2009.

- Le crédit d'impôt :

Cet avantage fiscal concerne les propriétaires, les locataires, ainsi que les locataires à titre gratuit, pour l'installation d'un appareil de chauffage (type chaudière) ou d'appareil utilisant une énergie renouvelable (solaire, éolienne...)

Il vous est conseillé de prendre contact avec le centre des impôts rue de la Combe à Soyaux.

La Stabulation des "Denis"

(suite de la page 1)

Pour assurer les deux traites journalières, ils se sont équipés d'un "manège de traite". 25 vaches peuvent monter sur le plateau pour une traite automatique gérée informatiquement. Chaque vache est identifiée grâce à un badge électronique fixé à l'oreille; y sont indiqués son pedigree, son carnet de santé et son rendement de traite.

Le lait est recueilli dans une citerne en inox. Tous les trois jours 7 600 litres de lait environ sont livrés par la GAEC à une coopérative de Dordogne pour être utilisé dans des fromages en pâte type Tartare, Saint Moret, P'tit Louis...

Les réunions du Conseil Municipal

Séance du vendredi 11 juillet

Rémy Bertrand est nommé quatrième membre du CCAS.

Les subventions des associations communales et locales ont été votées.

L'entreprise Hardy a été retenue pour le montage des murs de l'atelier communal.

Séance du vendredi 5 septembre

Elisabeth Laborde est nommée rédacteur de Bunzac pour le site internet de la Communauté de Communes.

A la Petite Garde, lors du renforcement du réseau électrique, la municipalité a obtenu le passage de celui-ci en souterrain financé par le Syndicat d'électrification. Or plusieurs poteaux EDF servaient de support aux raccordements téléphoniques. Ces derniers seront passés en souterrain, la commune participant à 60%, soit 5100 €.

Le contrat d'employé communal de Jacques Quément est reconduit pour un an.

La date du repas des aînés a été fixée au dimanche 23 novembre.

La haie séparant la rue de l'école et la place de la mairie sera taillée.



La haie, devenue envahissante, a été taillée à ras pour qu'elle redémarre harmonieusement. Les deux arbres du fond ont été supprimés

Séance du vendredi 3 octobre

La convention avec la commune de Chazelles pour l'accueil des petits bunzacois en maternelle a été reconduite. La charge pour la commune de Bunzac est de 530 € par enfant.

Le collège de la Rochefoucauld sollicite les communes pour des aides aux voyages pédagogiques effectués par les élèves des classes de 6ème, 4ème et 3ème. Le Conseil accorde une subvention de 20% du prix du voyage pour les élèves de Bunzac.

Le Conseil Municipal a refusé de

communiquer à la Préfecture une liste d'intervenants pour assurer le service minimum en cas de grève scolaire.

Dans un souci d'économie et de protection de l'environnement, l'éclairage public sera réglé le matin de 7 h au lever du jour, et le soir de la tombée de la nuit à 23 h (minuit en été).

Le Conseil Municipal n'a pas retenu le projet d'éclairage du terrain de football. Après étude de plusieurs devis, il a estimé que le coût d'installation (15 594 €) était trop important pour l'usage prévu (éclairage de la moitié du terrain pour l'entraînement nocturne).

Le dépôt de demande de permis de construire du nouveau local du football accolé à l'atelier a été voté.

Plusieurs travaux de voirie sont en cours de réalisation : élargissement du virage des Denis, évacuation des eaux pluviales à la gare sur la route de Montermut, et un reprofilage dans le chemin des Bébits pour limiter le ravinement dû aux eaux pluviales.

Des haies seront plantées sur le nouveau parking de l'école, une en bout de la zone de stationnement, et une autre autour de la cuve à gaz.

Les réalisations et projets

Le parking annexe de la mairie

Certains jours de manifestations à la salle des fêtes, le parking était saturé, au point que nombre de véhicules se garaient sur les pelouses ! Le Conseil Municipal a donc réalisé un second parking de plus de 500 m² de l'autre côté de la mairie.

Il répond à plusieurs objectifs. Tout d'abord, il s'inscrit dans une possible évolution de développement immobilier. De plus, il satisfait pleinement les parents d'élèves qui amènent ainsi leurs enfants dans une zone sécurisée directement à la garderie.



Les parents ont très rapidement adopté le nouveau parking

L'atelier communal et le local du football



L'atelier communal, situé entre la salle des fêtes et le terrain de football est en phase d'achèvement. Les murs en agglos sont édifiés, et l'aménagement intérieur va débiter rapidement.

Le local actuel de l'US Bunzac est trop petit notamment pour accueillir les enfants du Groupement Jeunes Bandiat-Tardoire. Le Conseil a donc choisi de faire édifier un local plus spacieux et répondant aux normes actuelles, qui sera accolé à l'atelier. Une partie des travaux sera effectuée en bénévolat. Le coût pour la commune s'élève à 36 000 € hors taxe.



La BCD de l'école

La Bibliothèque Centre de Documentation (BCD) de l'école est actuellement située dans un local exigu.

Une implantation de la BCD dans le garage actuel est à l'étude. Serait incluse dans ce local la garderie, libérant ainsi la cantine. Dans l'actuel bûcher prendrait place un local pour le stockage de la cantine.

La vie associative

Le Comité des Fêtes

Dimanche 19 juillet : 72 exposants se sont retrouvés pour le traditionnel bric à brac. L'équipe du Comité des Fêtes a servi 150 formules repas, tout cela dans la bonne humeur et sous un soleil éclatant.



Dimanche 30 août : 72 adultes et 5 enfants s'étaient donné rendez-vous à la mairie de Bunzac pour randonner à la nuit tombée. Direction l'église de Pranzac par les bois, Puy Cocu, les Déffends, Trotte Renard, et retour sur le bourg.

Pour terminer cette agréable soirée, une soupe à l'oignon réconfortante était servie à la salle des fêtes.

Samedi 4 octobre : Soirée théâtre, avec au programme, une pièce de Robert Lamoureux " Si je peux me permettre... ", présentée par la troupe des Riffauds. Rires et humour étaient au rendez-vous.

Le Dynamique Club

Le Dynamique Club avec ses 80 licenciés a repris son rythme de croisière:

Country le lundi :

19 h à 20 h 15 : débutants

20 h 30 à 22 h : confirmés

Step le jeudi : 20 h à 21 h 15

Contact : 05 45 70 33 59

Football

La saison de football a repris en septembre, avec pour l'instant 2 victoires et 2 défaites pour l'U.S. Bunzac.

Les équipes "benjamins" du Groupement Bandiat-Tardoire jouent leurs matches comme l'an passé le samedi après-midi sur le terrain de Bunzac.

Contact : 05 45 70 35 28

Coup d'pouce Burkina

L'association a organisé le 17 octobre un loto à La Rochefoucauld qui a réuni 200 personnes, et le dimanche 25 octobre une journée du pain au moulin de Trotte Renard. Ces deux manifestations ont permis de récolter 1280 €, ce qui permet de financer une pompe pour un puits au village de Kyon au Burkina (coût : 1200 €).

Recette d'automne

Morue des vendanges

Pour 4 à 5 personnes

1 kg de morue

1 kg de petites pommes de terre

150 g d'oignons

80 g de blanc de poireaux

4 cuillerées d'huile

3 ou 4 belles tomates épépinées

5 ou 6 gousses d'ail

2 verres de vin blanc sec

4 verres d'eau

1 bouquet garni,

persil haché, sel, poivre

Bien dessaler la morue, la mettre dans l'eau froide, changer l'eau plusieurs fois en 24 heures. Essuyer la morue, et la déposer sur un linge.

Dans l'huile, faire rissoler les oignons et les poireaux ciselés, ajouter les tomates coupées puis l'ail, laisser cuire 8 à 10 minutes. Mouiller avec le vin blanc et l'eau, ajouter le bouquet garni, saler très légèrement. Laisser bouillir quelques instants, ajouter la morue puis les pommes de terre entières ou coupées selon la grosseur, couvrir, et laisser bouillir à feu doux 15 à 20 minutes.

Au moment de servir, poivrer, saler s'il y a lieu, parsemer de persil, accompagner de grosses tranches de pain de campagne...

Et dégustez...

Proposez nous vos recettes de saisons!

Le calendrier de Bunzac

samedi 8 novembre	20 h 30	Soirée Cabaret "One man show de Calixte", organisée par le Comité des Fêtes
mardi 11 novembre	11 h 00	Cérémonie commémorative de l'Armistice. Départ de la mairie
samedi 15 novembre	20 h 30	Concours de belote organisé par les parents d'élèves du RPI à Bunzac
du jeudi 20 novembre au jeudi 27 novembre		Semaine de la Solidarité, avec la participation de "Coup d'pouce Burkina" à la Halle aux grains de La Rochefoucauld
dimanche 23 novembre		Repas des aînés
vendredi 19 décembre	18 h 00	Arbre de Noël du RPI, à la salle des fêtes de Bunzac
du vendredi 19 décembre du lundi 5 janvier	soir matin	Congés scolaires de "Noël"
dimanche 25 janvier	10 h 30	Vœux de la municipalité

Les déchets

Les ordures ménagères (sacs noirs)

sont collectées tous les **vendredis** matins. En cas de jour férié, la collecte a lieu le samedi. Ce sera le cas pour les samedis **15 novembre, 27 décembre** et **3 janvier**.

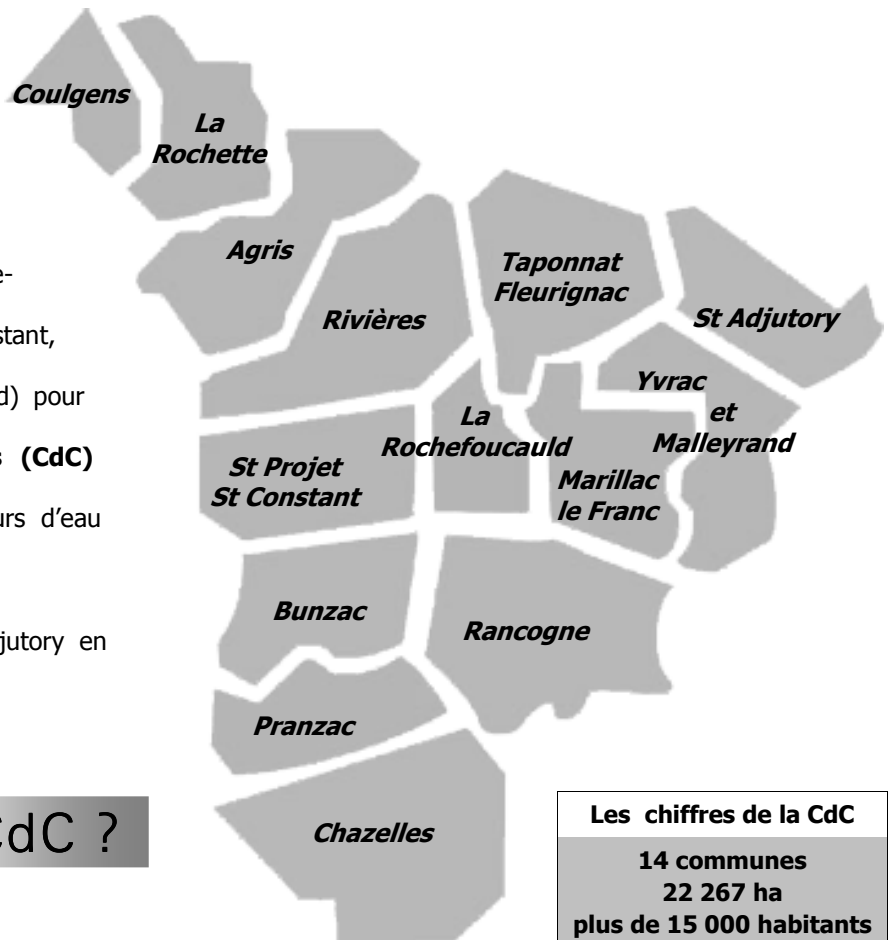
Les déchets relevant du tri sélectif (sacs jaunes)

sont ramassés chaque **mercredi** des semaines paires, soit les **29 octobre, 13 (attention, jeudi) et 26 novembre, 10 et 24 décembre, 7 et 21 janvier, 4 et 18 février**.

La Communauté de Communes Bandiat-Tardoire

Depuis le 29 décembre 1995, Buzac s'est associée à 11 autres communes (Agris, Chazelles, Coulgens, Marillac le Franc, Pranzac, Rivières, La Rochefoucauld, La Rochette, St Projet - St Constant, Taponnat - Fleurignac, Yvrac et Malleyrand) pour former la **Communauté de Communes (CdC) Bandiat-Tardoire** du nom des deux cours d'eau qui traversent le territoire.

La CdC s'agrandit avec l'arrivée de St Adjutory en 1996, puis de Rancogne en 2008 .



Qu'est ce qu'une CdC ?

" L'union fait la force " (Esopo)

La CdC est un Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) regroupant plusieurs communes d'un seul tenant et sans enclave. Elle a pour but d'associer des communes au sein d'un espace de solidarité, en vue de l'élaboration d'un projet commun de développement et d'aménagement de l'espace.

La CdC exerce en lieu et place des communes membres un certain nombre de compétences obligatoires (au moins quatre dans une liste de six définies par la loi) et peut également choisir des compétences facultatives qu'elle définit elle-même. Ces compétences transférées à la CdC ne sont donc plus exercées par les communes.

Les compétences et actions choisies par la CdC Bandiat Tardoire

Développement économique : aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale tertiaire, actions de développement économique et touristique (Office du Tourisme, hôtellerie de plein air, Fosse Mobile)

Aménagement de l'espace communautaire : schéma de cohérence territoriale, zone d'aménagement concerté, etc.

Création ou aménagement et entretien de voirie d'intérêt communautaire : maîtrise d'ouvrage déléguée sur la voirie communale, création et entretien de la voirie communautaire d'intérêt économique

Politique du logement social d'intérêt communautaire et actions par des opérations d'intérêt communautaire, en faveur du logement des personnes défavorisées : constitution d'un parc immobilier communautaire à usage locatif social, mise en œuvre d'une politique communautaire du logement et du cadre de vie

Protection et mise en valeur de l'environnement : déchets des ménages, déchets industriels, assainissement, sentiers de randonnées, aménagement de la voie verte

Actions en faveur de la petite enfance et des jeunes : centre de loisirs (animation du temps libre des jeunes)

Actions en faveur de tout public : actions de loisirs (été actif, vacances actives)

Actions culturelles : aménagement du cloître (déambulatoire, chapelle, église), et actions culturelles s'y déroulant

Centre de secours et de lutte contre l'incendie : participation financière

Accompagnement d'actions sociales : centre intercommunal d'action sociale

Points services destinés aux permanences des organismes : mise à disposition des locaux (CAF, CPAM, CRAMCO)

Fourrière pour animaux : participation financière

L'organisation de la CdC Bandiat - Tardoire



Michel CUNY

Le Président : Michel CUNY, maire de Rivières

Les vice-présidents : Xavier CHAYGNEAUD-DUPUY, Rémy MERLE, Lucien VAYSSIÈRES,
Joël DESCHAISES, Jean-Marc BROUILLET, James RAYMOND

Les Commissions

Neuf commissions sont chargées de travailler sur les projets de développement de la communauté de communes. Chaque commission est dirigée par le Président ou un vice-président. En dehors de son président, la commission est composée d'un représentant par commune.

Le Bureau

Il prend connaissance des propositions d'orientations des commissions et se positionne pour la soumission ou non des sujets au conseil communautaire. Il est composé du Président et de 16 membres (dont les vice-présidents) représentant toutes les communes.

Le Conseil Communautaire

C'est l'organe délibérant de la CdC, composé de 46 délégués élus par les communes au sein de leur conseil municipal. Leur nombre est déterminé en fonction de la population de la commune. Pour Bunzac, nous avons deux délégués communautaires titulaires (Xavier Chaygneaud-Dupuy et Alain Jan) et deux suppléants (Pierrette Antoine et Philippe Lavoix). Les séances du Conseil Communautaire se déroulent au rythme d'environ une par mois, et sont publiques.

L'Exécutif

Il prépare et exécute les délibérations de l'assemblée. Il ordonne les dépenses et il prescrit l'exécution des recettes. Il est composé du Président de la communauté de communes et des 6 vice-présidents.

Le personnel de la CdC

Le secrétariat général est assuré par un chargé de mission "agent de développement", un chargé de mission "culture tourisme", et un secrétaire comptable.

Le service de l'assainissement non collectif fonctionne avec un technicien et un secrétaire

Le centre de loisirs est animé par un directeur, un adjoint, un animateur permanent, et du personnel saisonnier

Un agent de valorisation du patrimoine est mis à disposition de l'office de tourisme

La fiscalité

Sujette à la Taxe Professionnelle Unique (TPU) depuis 2000, la CdC est actuellement en fiscalité mixte. Pour 2008, le taux de la taxe professionnelle est de 10,22 %, les taux des taxes d'habitation, de foncier bâti et non bâti sont de 0 %.

Les points forts de la CdC Bandiat Tardoire

L'importance de son tissu économique : Plus de 120 entreprises sur les secteurs de la manufacture d'articles chaussants et industries textiles, de l'industrie de la pierre, de la chaudronnerie, du packaging, qui génèrent plus de 4000 emplois.

La présence d'un patrimoine naturel notamment les vallées du Bandiat et de la Tardoire et la forêt domaniale de la Braconne.

Un potentiel touristique dense et varié, dont l'élément majeur se situe sur la commune de La Rochefoucauld (le château classé monument historique, ainsi que le cloître de l'ancien couvent des Carmes datant du 16ème siècle), mais aussi sur tout le territoire avec des édifices religieux, des moulins, des châteaux et logis...

Sa situation géographique :

La CdC est traversée par la RN 141 (16 000 véhicules/jour) constituant un maillon de la route Centre Europe Atlantique. Elle est ainsi à 10 minutes de la RN 10 et à 15 minutes d'Angoulême et de ses services (gare TGV notamment), à 15 minutes également de l'aéroport de Brie-Champniers.

La CdC est raccordée au réseau INTERNET à haut débit (A.D.S.L.).

La Communauté de Communes fait partie du Pays "Horte et Tardoire", composé de quatre communautés de communes : outre "Bandiat-Tardoire", "Seuil Charente Périgord" autour de Marthon, "Horte et Lavalette" autour de Villebois, "Vallée de l'Echelle" autour de Bouëx. Le pays "Horte et Tardoire" compte près de 32 000 habitants.

Les réalisations de la CdC Bandiat Tardoire

Le site d'emplois Bandiat-Tardoire

La communauté de communes ne disposait d'aucune zone d'activités pour accueillir rapidement les entreprises désireuses de s'installer. C'est désormais chose faite avec le site d'emploi Bandiat-Tardoire.

Les entreprises à caractère commercial

La Jardinerie de Saint-Projet a ouvert ses portes le 18 octobre 2006 (avec la transformation de la coopérative agricole à Olérat en un GAMM VERT et l'agrandissement de CHARENTE COOP, l'activité en matière de jardinerie prend de l'ampleur sur le territoire).

LIDL : Le discount alimentaire. Ce magasin devrait ouvrir ses portes d'ici la fin de l'année 2008.

Les entreprises à caractères artisanal et industriel

J D'EAU : plomberie, équipement technique pour l'eau. Cette petite entreprise qui compte deux salariés est la première à s'être implantée sur notre Site d'Emplois en 2003.

R.B.L. : le savoir-faire dans la restauration de bâtiments. Elle a emménagé sur le site d'emplois en début d'année 2007.

ASCI : la maintenance des machines industrielles. Cette entreprise est installée sur notre territoire communautaire depuis janvier 2008.

En 2008, la CdC construit un hôtel d'entreprises, bâtiment destiné à la location pour les entreprises.

LV Mousse : la découpe de mousse. C'est le premier locataire installé dans l'hôtel d'entreprises fin février 2008.

PH7 : piscines, accessoires, produits et services, installée en septembre 2008.



Le logement

Au regard du besoin croissant de logements sociaux sur notre territoire, la CdC s'est investie dans un programme d'acquisition et de réhabilitation de 6 logements sociaux à Chazelles et à Pranzac.

Elle est partenaire de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat du Pays Horte et Tardoire, qui permet aux propriétaires d'obtenir des aides pour l'amélioration de l'habitat.

Réalisation et réouverture de commerces

Le maintien d'un commerce de proximité est vital pour faire vivre les communes rurales. La CDC a soutenu la réalisation et l'ouverture d'une épicerie-débit de boissons à Coulgens et d'un bar-tabac et d'un salon de coiffure à Pranzac.

Actions sociales

Le Centre de Loisirs Sans Hébergement, géré directement par la communauté de communes accueille les enfants le mercredi et les vacances scolaires à l'école de Rivières.

La CdC organise l'Été Actif en partenariat avec les associations, le Conseil Général et la direction départementale de la Jeunesse et des Sports.

Aménagements Touristiques :

En 2003, la CdC a aménagé la zone de loisirs "la vallée de la Bellonne" à Saint-Adjutory.

Elle assure le balisage des sentiers de randonnée, en partenariat avec les associations de randonnées.

La voirie

La CdC coordonne les travaux de remise en état des voiries communales dans le cadre du FDAC (Fond Départemental d'Aide aux Communes).

Depuis 2006, elle aménage également les voies d'intérêt économique.

C'est ainsi qu'elle a amélioré en 2006 la voie de desserte de l'implantation des surfaces commerciales Garandeaud et Décofouil' à Rivières. En 2007, la CdC a remis en état la voie de La Rochette et en 2008, elle aménage la voie d'accès à l'usine Packetis à Chazelles.

Les projets de la CdC Bandiat Tardoire

Le Couvent des Carmes : un pôle culturel et touristique

L'objectif est de proposer, en centre ville de la Rochefoucauld, un nouvel espace d'animation où seront programmés des spectacles vivants de qualité, des expositions, et où chacun pourra découvrir les richesses touristiques du territoire.

La reconnaissance de ce projet par l'Etat en "pôle d'excellence rurale" permet d'espérer voir aboutir ce pôle culturel et touristique qui était en cours de réflexion depuis maintenant 10 ans.

La première partie de ce projet de rénovation et de réhabilitation a débuté en octobre 2007 par la démolition de l'immeuble accolé à la Chapelle et la tribune intérieure de l'Eglise.

Ces nouveaux bâtiments accueilleront également l'Office de Tourisme dans des locaux plus spacieux et plus accueillants.

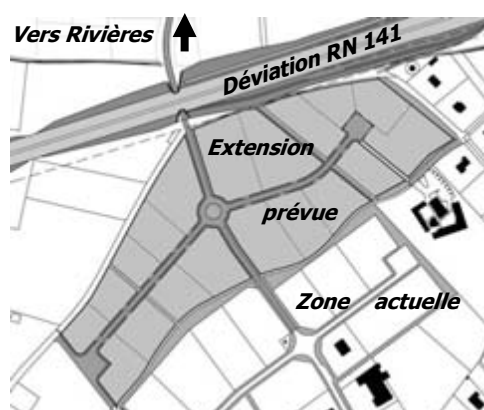


L'extension du site d'emploi Bandiat-Tardoire

La commission économie de la CdC a travaillé sur un programme d'extension du site d'emploi, rendu nécessaire pour développer l'installation d'entreprises nouvelles sur notre territoire.

Ce programme fait la part belle à l'intégration paysagère du site et notamment à son impact depuis la future 2x2 voies. Il prend également en compte l'ensemble des circulations futures avec notamment le passage de la RD 389 vers Rivières qui traversera le site.

La superficie de l'extension sera de 8,88 ha, aménagée en 19 parcelles allant de moins de 3000 m² à plus de 5000 m².



Système d'Information Géographique : SIG

La numérisation du cadastre, la complexité des voies et réseaux nécessitent aujourd'hui de disposer d'un outil fiable, pratique et rapide permettant à la commune, aux entreprises et à l'utilisateur de disposer de données actualisées dans les délais les plus courts. Ce sont les objectifs qui sont atteints par le Système d'Information Géographique (abrégié S.I.G) que la Communauté de Communes va mettre en place.

Le SIG permettra notamment :

- de disposer d'un plan cadastral assemblé en continu sur l'ensemble du territoire
- de faire la liaison informatisée entre le plan cadastral et la matrice cadastrale
- d'avoir la cartographie du plan cadastral et du POS à toutes échelles souhaitées et en couleur
- de visualiser sur plan de nombreux réseaux et renseignements

C'est un projet important qui va demander plusieurs années pour que l'ensemble des communes de la CdC soit équipé.

La rénovation du camping

Les commissions environnement et tourisme travaillent sur la réhabilitation de "l'hôtellerie de plein air". Au terme de cette réhabilitation, la CdC espère pouvoir attirer une clientèle itinérante plus nombreuse, satisfaite par des prestations de qualité. Ce camping bénéficie d'une situation idéale en bordure de la rivière Tardoire et non loin du château et du centre-bourg de la Rochefoucauld, ce qui en fait un lieu agréable de séjour mais aussi de déambulation toute l'année.

Outre la convivialité et le confort, les constructions (local d'accueil et bloc sanitaire) devront s'intégrer harmonieusement dans l'environnement naturel. L'accueil sera facilité pour les personnes à mobilité réduite. L'accueil devra également être attractif pour les campings-caristes.

La maison des associations caritatives

Ce projet a pour but de regrouper l'ensemble des associations caritatives du territoire : la Croix Rouge, les Restos du Cœur, le Secours populaire, Réagir ensemble.

Le choix le plus judicieux pour l'implantation de la maison des associations semble être La Rochefoucauld.